

Accord général sur le commerce des services : attac-jeunes appelle à la mobilisation

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1464

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Accord général sur le commerce des services

Attac-jeunes appelle à la mobilisation

Lors de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue en novembre au Qatar, le processus de libéralisation des services publics négociée dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) a discrètement été relancé. Les Etats membres ont jusqu'au 30 juin pour communiquer à l'OMC et aux pays concernés leurs souhaits quant aux secteurs qu'ils veulent voir libéraliser chez les autres membres. La privatisation de secteurs tels la santé, l'éducation, l'énergie, les communications et les transports sur les populations peut-elle porter préjudice à la population ? Certain-e-s croient que oui. Pour informer les citoyen-ne-s et les inciter à réagir, Attac-jeunes organise une manifestation le 29 juin à Genève. Porte-parole de l'association, Julie Campiche et Yoann Boget, 18 et 19 ans, expliquent la nécessité de se mobiliser contre l'AGCS.



DR

Julie Campiche de Attac-jeunes

En quoi consiste l'Accord général sur le service des commerces (AGCS) et pourquoi le combattre ?

Julie Campiche : Le but de l'AGCS est de faciliter la privatisation des services publics ; l'éducation, la santé, l'énergie, la poste, l'eau... bref, presque tout ce qui relève actuellement du secteur public. Les services qui resteraient couverts par l'Etat se limiteraient à la police, la justice, l'armée et la fiscalité. Il faut lutter contre l'adoption de l'AGCS car il va à l'encontre des acquis sociaux et il menace l'environnement.

Vous êtes à l'origine d'une manifestation qui se tiendra le 29 juin à Genève dans quel but celle-ci est-elle organisée ?

Yoann Boget : D'abord, il s'agit d'informer la population sur ce qui se passe. Comme ce fut le cas en 1999 pour l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), qui avait capoté notamment à cause de mobilisations massives populaires entre 1997 et 1999, les négociations se font en catimini. La population n'est pas consultée par rapport aux prises de décisions ni même tenue au courant de ce qui est discuté. Si les gens sont mieux informés, ils ne laisseront pas passer ce qui est en voie d'être adopté car ce n'est de loin pas dans l'intérêt général. Les multinationales sont pratiquement les seules à bénéficier d'une entente qui soumet les services publics aux règles du marché capitaliste pour en faire des sources de profit. On souhaite aussi exercer une pression sur l'OMC et le gouvernement suisse, qui est d'ailleurs entré en matière sans l'appui populaire, pour leur signifier que nous ne voulons pas de la privatisation des services publics.

Les jeunes sont-ils sensibles aux conséquences potentielles de l'AGCS ?

J. C. : Je connais des jeunes qui n'ont rien à cirer de la politique, mais lorsqu'on leur parle de l'AGCS, ils grimpent au plafond. Surtout lorsqu'il est question de privatisation de l'éducation ; ils sont directement concernés. Ils n'ont pas envie d'aller à l'école Coca-Cola, comme c'est le cas dans certaines villes aux Etats-Unis, où les étudiant-e-s visionnent des pubs avant les cours. A Genève, une entreprise pharmaceutique a récemment distribué des «cadeaux» dans une école. Heureusement, des étudiants et des parents ont fortement réagi. L'entrée des transnationales dans les écoles est effectivement inquiétante et pose de sérieuses questions éthiques.

Les femmes sont-elles particulièrement menacées par l'AGCS ?

Y. B. : L'ensemble de la population ressentirait les effets négatifs de l'AGCS, mais les femmes en seraient les grandes perdantes. S'il est adopté, l'Accord serait forcément suivi de vagues de licenciements dans le secteur public. Etant proportionnellement nombreuses à être employées par les services publics (santé, éducation, services...) ; les femmes seraient massivement licenciées. En plus, les conditions de travail qu'offre l'Etat à titre d'employeur sont meilleures et plus équitables que celles dans le secteur privé ; avec une réduction du rôle de l'Etat comme employeur, non seulement les emplois disponibles seraient moins nombreux, mais la pression exercée par l'Etat sur le secteur privé, pour l'inciter à améliorer les conditions de travail, seraient amoindries. Comme bénéficiaires des services publics, les femmes souffriraient de l'augmentation de leur coût et de leur éventuelle détérioration. Enfin, moins il y a de services fournis par l'Etat et plus les femmes se trouvent à devoir prendre en charge les responsabilités collectives, comme la garde des enfants ou les soins aux personnes âgées. ◦

(Voir détails concernant manifestation en p.2)